

**REGISTRES DE
L'ACADÉMIE DES
INSCRIPTIONS ET
MÉDAILLES**

ÉDITÉS PAR FRANÇOIS FOSSIER

Note

La présente édition reproduit in extenso¹ la totalité des procès-verbaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de 1694 à 1793 dont les registres sont conservés dans le bureau du secrétaire perpétuel de l'Académie, avec une lacune entre 1742 et 1749, période où les registres ne furent pas tenus. Elle n'est accompagnée que de notes précisant un lieu, une date, un personnage et la mention éventuelle de son impression dans la collection des *Mémoires de l'Académie*. Les noms des érudits modernes (depuis le XVI^e siècle) n'ont pas fait l'objet d'une note ; on les retrouvera dans une table des érudits modernes *infra*. Toutes les autres considérations relatives à la carrière des académiciens, à la nature de leurs travaux, à leur appartenance à d'autres corps se retrouvent dans le document connexe également mis en ligne : "dictionnaire bio-bibliographique". On retrouvera également ma tentative de synthèse de l'ensemble des travaux de l'Académie dans *De l'apologétique à l'histoire. Histoire de l'Académie des inscriptions sous l'Ancien Régime*.

Les règles d'édition qui ont été suivies de façon générale sont celles des textes dits "modernes", avec restitution des majuscules, de la ponctuation, de l'accentuation, des tirets, mais conservation de l'orthographe de l'époque, en dépit de ses variantes erratiques.

Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de distinguer les habitudes graphiques des copistes successifs qui travaillèrent pour l'Académie à partir de 1702 de celles qui apparaissent dans les textes qui leur ont été transmis et qui sont donc celles des auteurs des dissertations. On peut seulement distinguer des répétitions graphiques d'une dissertation à l'autre qui sont de ce fait attribuables aux copistes. Ces considérations relatives à l'orthographe n'ont d'ailleurs qu'un intérêt minime en un siècle où M^{me} de Sévigné et le duc de La Rochefoucauld se faisaient un point d'honneur à ne pas accorder les participes passés.

Beaucoup plus graves et beaucoup moins faciles à résoudre les mots et les pronoms omis et surtout les innombrables barbarismes latins et grecs, sans parler d'une accentuation aberrante dans le cas du grec. Il est hors de doute que la transcription des dissertations n'était

¹. À l'exception de ceux déjà publiés dans la collection des *Mémoires de l'Académie*, des comptes rendus semestriels des travaux de l'Académie des sciences et des formules identiques concernant les élections.